

## **Rapport du Président**

Séance publique  
du lundi 30 juin 2025  
**N° CD-2025-3-1-1**  
**N° applicatif 12057**

### **1<sup>ère</sup> Commission**

Commission Service public alsacien et transformation de l'action publique en lien avec les habitants

### **Direction**

Secrétariat général

## **RAPPORT D'ACTIVITÉS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT D'ALSACE DU SECOND SEMESTRE 2023 AU PREMIER SEMESTRE 2025.**

Résumé : Créé par délibération du 15 février 2021, le Conseil de développement d'Alsace est l'outil d'implication citoyenne voulu par la Collectivité européenne d'Alsace. Il vise à renforcer le lien avec les citoyens investis et les forces vives des territoires, notamment en lien avec les conseils de développement présents aux échelles des Pôles d'Equilibre Territorial et Rural et des Intercommunalités. Cette seconde partie du premier mandat du Conseil de développement d'Alsace est marquée par de nombreuses réalisations importantes. Toutes font montre de l'intérêt d'associer ces citoyens engagés, dont le travail bénévole est à saluer, aux réflexions portées par notre Collectivité.

En mobilisant leurs expertises d'usage dans un cadre de réflexion et de discussion en dehors des sphères institutionnelles, les membres du Conseil de développement d'Alsace apportent à notre Collectivité des perspectives et des expériences pour affiner nos politiques. La valeur ajoutée des travaux du Conseil de développement réside dans ce dialogue privilégié entre ces citoyens engagés et les Conseillers d'Alsace.

### **Les avis du Conseil de développement : des ressources pour nos politiques**

- L'avis sur "*L'Alsace de demain*" (oct. – déc. 2023), pour accompagner la Collectivité dans la définition des priorités.

Dans le cadre de la grande consultation portée par la Collectivité, les citoyens du Conseil de développement d'Alsace ont étudié les retours des Alsaciens et distingué trois enjeux clefs pour que notre Collectivité priorise les défis futurs.

- L'avis sur "*Comment reconnecter citoyens et élus au service d'une action publiques partagée, compréhensible et de proximité?*" (mars 2023 – mars 2025)

Les Conseillers de développement proposent une vingtaine d'actions concrètes pour rapprocher citoyens et élus, pour créer les conditions d'un dialogue constructif. Cette "reconnexion" a été mise en pratique dans le cadre-même de ce travail avec une rencontre entre Conseillers d'Alsace et de développement. Ce travail apporte à notre Collectivité des idées de nouvelles pratiques : il faut, notamment, repenser nos façons de communiquer,

simplifier nos rencontres, discuter des enjeux futurs. Pour impliquer les citoyens, "il faut voir loin".

Au-delà de l'avis, ce travail aura produit plus de 30 fiches résumant des exemples de "bonnes pratiques" d'implication citoyenne, qui pourront être mobilisées pour de futurs travaux du Conseil de développement ou pour d'autres projets de la Collectivité européenne d'Alsace.

- L'avis sur l'apprentissage transfrontalier (sept. 2024 - avril 2025), pour attirer l'attention de notre Collectivité sur des parcours de formation rhénans

Fruit d'une commission thématique, cet avis met à l'honneur un pan de l'enseignement supérieur méconnu. Basé sur treize auditions auprès d'acteurs institutionnels français, suisses et allemands, cet avis invite la Collectivité européenne d'Alsace à se saisir de ce parcours de formation pour renforcer sa vocation transfrontalière et à valoriser ce dispositif d'apprentissage.

- Le suivi de l'intégration dans les politiques publiques du premier avis du Conseil de développement relatif au Schéma Alsacien de Coopération Transfrontalière (2023)

Que ce soit *via* des réunions thématiques de suivi ou des événements rendant la coopération transfrontalière "concrète", ces temps de rencontres permettent de recueillir des retours d'expériences et enrichissements au fur et à mesure de la mise en œuvre des projets.

### **L'élaboration de la gouvernance du Conseil de développement d'Alsace : la mise en pratique de sa vocation de "laboratoire" pour ré-imaginer la démocratie**

Approuvé en mai 2024, le Cadre de coopération vise à renforcer la souplesse et l'efficacité du Conseil de développement d'Alsace tout en assurant une coordination transparente entre la Collectivité européenne d'Alsace, les Conseillers d'Alsace et les citoyens bénévoles. Les citoyens du Conseil de développement d'Alsace ont élaboré simultanément leur règlement intérieur en définissant l'architecture, en érigeant comme principes-phares l'auto-organisation des commissions et l'ouverture à des méthodes de prises de décision plus démocratiques.

### **Le rayonnement du Conseil de développement d'Alsace : une Collectivité innovante et proche de ses habitants**

- Une initiative récompensée (nov. 2023)

La Collectivité européenne d'Alsace a été récompensée, par Décider Ensemble et la Gazette des Communes, par deux prix dans le cadre des actions du Conseil de développement :

- Trophée 3 étoiles de la participation et de la concertation pour la création de cette assemblée citoyenne transfrontalière,
- Prix Territoria d'Or pour la mise en œuvre du groupe "Testeurs de politiques publiques".

- Réunion dite "Réseau des Conseils de développement d'Alsace" (oct. 2024), pour renforcer la collaboration entre les différentes instances d'implication citoyenne présentes sur le territoire alsacien.

Rassemblant des élus délégués à la démocratie locale, des Présidents et des membres-représentants des Conseils de développement de toute l'Alsace, la réunion a permis de formuler une feuille de route (détaillée dans le rapport d'activité en annexe).

Cet axe de collaboration permet de faire remonter les réussites, les défis, les enjeux de la démocratie d'implication partout en Alsace, d'apprendre des pratiques des uns et des

autres, tout en enrichissant par des faits, des partages de recherches, etc., les réflexions du Conseil de développement d'Alsace.

- Les Rencontres européennes de la participation

La Collectivité européenne d'Alsace, *via* le Conseil de développement, a adhéré à l'association Décider Ensemble, un *think tank* dédié à la promotion de la participation et de la décision partagée. Le Conseil de développement a pu y être représenté à deux éditions :

- en juillet 2025, à Toulouse, avec un atelier autour de la démocratie ouverte,
- en mars 2025, à Strasbourg, avec une conférence sur l'avenir des assemblées citoyennes locales, portée en partenariat avec la Ville de Bourges et l'EPT Plaine Commune.

- Le "Démocratie Tour" (nov. 2024), un cadre unique pour des apprentissages communs entre citoyens et élus

29 Conseillers de développement et 7 Conseillers d'Alsace ont participé à un séjour d'études en Allemagne (Freiburg-im-Breisgau) et en Suisse (Berne) pour découvrir des exemples de "bonnes pratiques" d'implication citoyenne. Ce projet inédit remplissait un double rôle puisqu'il a permis de :

- nourrir la réflexion autour de l'avis sur la re-connexion entre citoyens et élus tout en servant de projet-test pour rapprocher citoyens et élus,
- ouvrir le champ des possibles de la démocratie d'implication, pour l'ensemble de la Collectivité européenne d'Alsace (au-delà des activités propres au Conseil de développement), tout en contribuant à faire connaître le Conseil de développement d'Alsace, ses travaux et ses spécificités.

### **Les perspectives : le mandat 2025-2028**

Ce second mandat bâtira sur les apprentissages du premier avec une gouvernance élaborée et testée pendant plusieurs mois, des propositions concrètes pour structurer et dynamiser les temps de travail des Conseillers de développement, ainsi que valoriser leur engagement.

Au vu de ce qui précède, je vous prie de bien vouloir prendre acte du rapport d'activité du Conseil de développement d'Alsace sur la période 2023 (2<sup>nd</sup> semestre) - 2025 (1<sup>er</sup> semestre), joint en annexe au présent rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.